

PENURIE DE POSTES A L'EDUCATION NATIONALE : LE TRAVAIL ET LA SANTE DES PERSONNELS ET USAGERS EN GRAND DANGER !



Dans l'Académie de Lyon, comme partout en France, le manque de postes met de plus en plus en danger les conditions de travail des personnels, d'accueil et d'apprentissage des élèves.

Cette maltraitance institutionnelle, poussée à l'extrême par une situation sanitaire tendue, donne lieu à des situations où les personnels doivent se « débrouiller » pour maintenir les écoles ouvertes tout en laissant l'accueil des élèves se dégrader dangereusement.

L'école Jean Macé d'Oullins, par exemple a dû faire face à l'absence de près de 6 enseignant·e·s la même semaine. Celles-ci n'ont pu être remplacées que par un·e seul·e professeur·e qui a donc récupéré les élèves des classes non remplacées, participant malgré lui/elle à un dangereux bouillon de culture.

Dans un autre établissement du sud-ouest lyonnais, c'est un proviseur de collège qui demande à un professeur des écoles remplaçant en SEGPA (Section dont l'enseignement est donné par des professeur·e·s du 1er degré) de faire classe aux 6e en lieu et place du professeur de mathématiques placé en ASA car vulnérable.

A Villefranche, c'est un·e contractuel·le qui doit abandonner sa classe de remplacement le midi pour finir la journée dans une autre école, toujours pour compenser ce manque de postes.

Au total, dans le Rhône ce sont près de 200 classes non remplacées actuellement.

A chaque fois, la seule réponse de l'Education Nationale est « nous faisons avec les moyens que nous avons » ! Le protocole renforcé conseillant de limiter le brassage est encore une fois manifestement inapplicable et la santé des personnels, des élèves et de leurs familles est fortement exposée.

Depuis de nombreux mois la CGT Educ'action réclame la création massive de postes pour faire face à cette crise sanitaire et renforcer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Le rectorat avait la possibilité de recruter de nombreux enseignants sur liste d'attente du concours d'entrée, il a refusé, préférant faire miroiter l'arrivée d'une horde de contractuel·le·s (près de 300 emplois précaires) censés empêcher une trop forte tension (déjà souvent observée avant le covid). Finalement, moins d'une cinquantaine ont signé, pour 6 mois maximum.

Nous craignons pour nos élèves, nos collègues et le système public d'éducation tout entier ! Le Ministre joue clairement avec la santé des personnels et des élèves en ne recrutant pas massivement !

La CGT Educ'action appelle les personnels à s'emparer de tous les moyens légaux à leur disposition pour exiger de notre hiérarchie une réelle prise en compte de nos conditions de travail : **utilisation des Registres Santé et Sécurité, saisine des CHSCT départemental et académiques ou par la grève.**

Ne restons pas seul·e·s dans cette période, réunissons-nous dès que possible pour analyser, échanger et construire un vrai rapport de force afin **d'exiger de l'Education Nationale des conditions de travail suffisantes pour poursuivre l'éducation et l'émancipation de nos élèves !**